

LOU PASSADOU

 Your local link

 Bindeglied

 "Le Trait d'Union"



*Dessins réalisés
par les enfants
de la classe de
Mme Sophie GAUDIN*



La saison culturelle à Bédoin

Cet automne, nous avons vu la concrétisation d'un projet ambitieux – la commémoration du centenaire de la guerre de 14/18 – autour duquel s'étaient réunis pour travailler ensemble, un groupe de bénévoles Bédouinains passionnés d'histoire, les bibliothécaires et le service Culture de la mairie.

Le succès fut au rendez-vous : plus de 1000 personnes à l'exposition « Poilus de Bédoin, que reste-t-il de ces hommes aujourd'hui ? », des salles pleines pour la conférence d'Anne-Marie ISAAC et pour le spectacle du TRAC « Terre de Poilus » programmé par la municipalité. Merci à tous les acteurs de ce projet remarquablement conduit.

Fin novembre, dans le cadre des "Soirées théâtre" de la bibliothèque, nous avons programmé la Compagnie Jean Thomas d'Avignon qui nous a interprété avec talent

le beau texte du « Misanthrope » de Molière, dirigé par Michel PAUME qui avait pris le parti de la sobriété dans sa mise en scène et le jeu de ses acteurs. Pas de costume, mais des vêtements intemporels ainsi qu'un décor dépouillé plutôt contemporain, permettant de fixer l'attention du public et sa concentration sur le texte tout en alexandrins. La troupe a été applaudie longuement par un public amateur de bon théâtre. Nous aurons l'occasion de revoir cette troupe prochainement à Bédoin dans l'une de ses dernières créations.



Représentation du Misanthrope par la compagnie Jean Thomas le 29 novembre au Centre Culturel de Bédoin



Les enfants des écoles à la cérémonie du 11 novembre au cimetière de Bédoin

Début décembre, c'est avec un grand plaisir que nous avons offert aux enfants un spectacle interactif de Noël, tout en musique, chansons, marionnettes, puzzle et rires : " Père Noël ! Où es-tu ? ", organisé par la bibliothèque.

En janvier 2015, nous vous proposons deux soirées que vous pouvez d'ores et déjà inscrire dans vos agendas :

Tout d'abord nous vous invitons à une conférence de Marie-France PINET. Intitulée « Les années folles », elle vous sera présentée en musique et en images le dimanche 18 janvier à 17h à l'auditorium du centre culturel H. Adam.

Puis, le dimanche 25 janvier à 14h30, sur la scène de l'auditorium, nous aurons la « Pastorale RIBOUN » jouée par le groupe artistique d'Eygüières qui en a l'exclusivité. Écrite à la fin du 19e siècle par deux frères, Antoine et Édouard PERRET, sur une musique composée par Alexandre VERANDY, cette pastorale originale, bien que de schéma et d'intrigue traditionnels, s'apparente au genre de l'opéra-comique ; son livret comporte une ouverture, du texte, des récitatifs, des chœurs avec une partition orchestrée. Elle est écrite en provençal dans les quatre premiers actes et en français dans le cinquième et dernier acte.

Nous espérons avoir le plaisir de vous voir nombreux à ces soirées.

Michèle MASSENDÈS

Téléthon

Comme chaque année, les associations de Bédoin se sont mobilisées pour le Téléthon.

De nombreuses activités étaient proposées ; la traditionnelle vente de goûters, de sapins et de ballons, le vendredi après-midi, puis le samedi : concours de boules, parcours VTT organisés par Egobike MTB, randonnées et parcours autour du village proposés par « Bédoin-Ventoux en marche » et par « Les guiboles bédouinaines ». Un petit parcours en fauteuil roulant était aussi tracé pour nous sensibiliser au handicap. Sur la place de l'école, des ventes de vin chaud, sucré salé, soupe, broderies et cartes de vœux étaient proposées par les associations « Li Bouligaire », « Club du Ventoux », « Bédoin à petits points » et la MJC.

Un regret cependant, la faible mobilisation de la population ; nous souhaitons que plus d'associations partagent notre action. Nous remercions les bénévoles présents qui se sont engagés pour soutenir et aider cette grande cause nationale.

Cette manifestation a permis de récolter plus de 2000 euros versés à l'Association Française contre la Myopathie. Nous vous donnons rendez-vous pour une prochaine édition en décembre 2015 en espérant vous voir plus nombreux.

Vincent POUILLAUDE

Accueil des nouveaux résidents

Comme chaque année depuis quatorze ans, les personnes nouvellement implantés à Bédoin étaient invités ce vendredi 12 décembre à l'apéritif d'accueil offert par la Municipalité au Centre Culturel. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation où ils ont été accueillis par le Maire, les élus, le personnel des services municipaux et les responsables des associations de Bédoin. Après le discours du Maire qui leur a présenté la commune, la soirée s'est poursuivie autour du buffet préparé par les services de la cantine municipale.



E ditorial

La nouvelle année s'annonce déjà avec son cortège d'espérance, de joies, mais aussi les difficultés inéluctables. Nous souhaitons qu'elle vous soit bénéfique tant au plan personnel que collectif.

Il est temps de faire une rapide rétrospective de l'année écoulée qui fut pour notre commune particulièrement active. Après la mise en place d'une équipe municipale renouvelée, les élus se sont rapidement investis dans les domaines dont ils ont la responsabilité.



Au plan social, dès septembre, la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) a mobilisé les énergies. A l'issue de ce premier trimestre scolaire, on peut estimer que c'est un succès même si des progrès sont encore possibles et souhaitables. Soixante pour cent des enfants scolarisés à Bédoin sont accueillis à des activités variées et de qualité, que nous avons voulues gratuites pour les familles.

Au plan culturel et festif, après les fêtes estivales très fréquentées, nous avons pu organiser avec l'aide des associations et des bénévoles de nouvelles manifestations pour animer Bédoin : fête d'automne et des associations, création d'un marché de Noël, illuminations de Noël et surtout commémoration du Centenaire de la 1ère guerre mondiale grâce à un remarquable projet d'intelligence et de mémoire collectives dont les Bédouinains garderont un grand souvenir.

Les travaux se sont poursuivis, sur les remparts bien sûr, dont nous prévoyons l'achèvement d'ici le printemps avec la réouverture de la circulation sur le chemin des remparts, mais aussi la création de pluviaux et de réseaux d'assainissement et plusieurs chantiers de réhabilitation patrimoniale réalisés par l'Apave dans le village.

La construction de logements locatifs aidés se poursuit : après l'achèvement de ceux de la Poste de Bédoin et de l'ancien presbytère à Sainte Colombe, où quatre familles implantées localement vont emménager, la construction de vingt logements en semi-collectifs sur le terrain de la Carita, route de Malaucène, est en cours.

Des projets nouveaux avancent, que ce soit la nouvelle maison de retraite de 68 lits, pour laquelle trois architectes ont été retenus pour concourir au projet, mais aussi la création d'une maison médicale pluri-professionnelle à implanter à côté de la maison de retraite et qui pourrait pallier, pour Bédoin et le canton, la diminution inquiétante du nombre de praticiens de proximité sur notre territoire. Un dossier est en cours d'élaboration auprès de l'Agence Régionale de Santé dont dépend l'aboutissement du projet.

La commune a acquis le Moustier avec l'aide exceptionnelle du Conseil Régional pour en faire le siège du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux (S.M.A.E.M.V.) qui le louera après les travaux d'aménagement des locaux.

Nous travaillons également en vue de créer une zone artisanale et commerciale en commun avec Crillon-le-Brave sous la compétence de la CoVe. L'élaboration du projet de création d'un Parc régional du Ventoux se poursuit, nous y participons sans a priori, avec le seul souci de l'avenir et du développement de notre territoire.

Sur tous ces projets, nous nous engageons avec force et vigueur. Nous vous présentons tous nos vœux pour la Nouvelle Année.

Luc REYNARD et le Conseil Municipal

Vœux du Maire

Luc REYNARD invite la population de Bédoin à la présentation des vœux de la Municipalité le vendredi 9 janvier 2015 à partir de 18h30 au Centre Culturel.

Le site internet de la commune

« www.bedoin.fr » est quotidiennement mis à jour et enrichi. Consultez le !
Vous y trouverez une source d'informations utiles et fiables sur la vie communale.

Journal municipal d'information de BÉDOIN N° 77 - Décembre 2014 trimestriel



Lou Passadou

Journal municipal d'information
Mairie ☎ 04 90 65 60 08

Directeur de la publication : *M. le Maire*
Rédacteur en chef : *Pierre COLIN*

Photos : *Mairie de Bédoin*

Suivi de Fabrication : *Nathalie EYMERÉ*

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Les élus, les agents municipaux et les membres de la commission « Passadou »

Tirage 2000 exemplaires - Gratuit, ne peut être vendu

Conception & réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON ☎ 04 90 82 27 38

SOMMAIRE

Compte-rendu du Conseil Municipal	4
Les travaux à Bédoin	5
Les projets en cours	6-7
Noël vu par les enfants	8-9
Noël vu par les anciens	10
La vie à Bédoin	10-13
La vie associative	14-15
État civil, Garde des médecins	16

Présents : Luc REYNARD, Chantal BLANC, Emmanuèle BREYSSE, Morgane CHAPOT, Colette LECLERQ, Gilberte LEVY-CONSTANT, Michèle MASSENDÈS, Nathalie REYNARD, Béatrice ROUX, Janine TREVILY, Gilles BERNARD, Patrick CAMPON, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Michel DELL'INNOCENTI, Denis FORT, Jean-Marc PETIT, Vincent POUILLAUDE, Jean-Louis RIBAS, Patrick ROSSETTI, Dominique ROUYER.

Absentes représentées : Christiane MAHLER, Blandine RASSELET

En préambule, Monsieur Thierry SEMIONOFF-BRU de la société « Actis Innovation Santé Conseil » présente la synthèse de l'étude d'opportunité qui lui a été confiée par la commune de Bédoin pour la construction d'une maison de santé pluri-professionnelle. Cette présentation faite aux fins d'information du Conseil Municipal n'appelle pas de vote.

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité

n° 1 : Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une maison de santé pluri-professionnelle

Le projet porte sur la création d'une maison de santé pluri-professionnelle permettant l'accueil des médecins et professionnels de santé, afin de garantir la continuité des soins sur Bédoin et d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients. Cette maison de santé serait adjointe au futur EHPAD (maison de retraite) en cours d'élaboration pour remplacer la maison de retraite actuelle. Une convention doit être établie avec la société CITADIS qui interviendra en tant que mandataire des deux maîtres d'ouvrage que sont la maison de retraite et la commune de Bédoin.

Cette convention sera passée avec la société CITADIS et concerne pour la maison de santé une première tranche ferme pour définir le programme et choisir le maître d'œuvre. Le coût de cette première tranche est fixé à 4 700 €H.T. Une 2ème tranche - conditionnelle - porterait sur la consultation des entreprises, la réalisation et le suivi et la réception des travaux et le paiement des dépenses pour le compte de la commune. Son coût forfaitaire serait de 9 300 €H.T.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ce mandat de délégation et d'autoriser M. Le Maire à le signer.

n° 2 : Convention de groupement de commandes avec l'EHPAD

Dans le cadre du projet de construction d'une maison de santé sur le terrain de l'EHPAD, cette convention entre la commune et l'EHPAD prévoit que ces deux

entités puissent créer ensemble un groupement de commandes pour la passation des marchés d'études de maîtrise d'œuvre et de travaux pour la construction du nouvel EHPAD et de la maison médicale accolée. L'EHPAD assurera la coordination de ce groupement de commandes, l'organisation de la consultation et l'élaboration du dossier technique pour les entreprises.

La signature des marchés et leur exécution seront assurées respectivement par chacune des deux entités pour les parties les concernant, la maison de santé pour la commune, le nouvel EHPAD pour la maison de retraite.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer la convention et désigne M. Denis Fort pour représenter la commune à la commission d'appel d'offres.

n° 3 : Décision modificative du budget communal

Pour la réalisation de travaux de pluvial un montant de 85 000 € est affecté à ce programme abondé à partir des articles dépenses imprévues pour 55 000 € solde du programme de voirie 2013 pour 13 000 € et solde du programme de voirie 2014 pour 17 000 €.

n° 4 : Convention avec la SAFER sur la maîtrise des biens présumés vacants

Dans le cadre légal qui définit les biens présumés vacants, la SAFER propose aux communes un accompagnement pour les aider à rechercher les biens vacants situés dans les zones agricoles et naturelles, soit pour permettre à la commune d'en devenir propriétaire, soit pour contacter le propriétaire et proposer la valorisation de ces biens dans le cadre du développement rural.

Cette prestation est proposée pour un coût global de 600 €H.T.

n° 5 : Rétrocession à la commune par le S.D.I.S. des locaux de l'ancien Centre de Secours

Ces locaux qui avaient été cédés au S.D.I.S en 2001 sont désormais, depuis la mise en service de la nouvelle caserne, désaffectés. Le S.D.I.S. propose à la commune d'acquiescer cet immeuble et de prendre à sa charge les frais inhérents à cette rétrocession.

n° 6 : Télétransmission des actes administratifs

Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise en place du dispositif de télétransmission des actes administratifs. Il autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec la Préfecture de Vaucluse à cet effet et entérine le choix de la société SCRI, fournisseur du logiciel.

n° 7 : Convention pour la mise en œuvre de la verbalisation électronique sur le territoire de Bédoin

Cette convention entre la commune et la Préfecture de Vaucluse définit les modalités de la mise en œuvre de la verbalisation électronique sur la commune. Le Maire est autorisé à signer cette convention et à acquiescer les terminaux nécessaires pour cette mise en œuvre.

n° 8 : Création d'emplois non permanents au service technique et au Pôle Enfance-Jeunesse-Education (E.J.E.)

Ces créations concernent un poste d'adjoint technique territorial à temps complet pour le service technique, un poste d'adjoint technique de 2ème classe et 3 postes d'adjoint d'animation de 2ème classe pour le pôle E.J.E.

n° 9 : Création ou renouvellement de contrats aidés

Il s'agit de la création de deux emplois d'avenir à temps complet (animateurs) d'une durée de 3 ans pour le pôle E.J.E. et du renouvellement pour une durée de 6 mois de deux emplois C.A.E. (contrat d'accompagnement dans l'emploi) l'un au service technique et l'autre au service administratif.

n° 10 : Modification du tableau des effectifs

Il s'agit de la suppression du poste d'un attaché territorial muté à sa demande dans une autre collectivité au 01/10/2014.

n° 11 : Soutien à la motion du Conseil Général sur les permis de recherche d'hydrocarbures non conventionnels en Vaucluse

Le Conseil Municipal s'associe à cette motion qui demande le rejet des permis de recherche d'hydrocarbures non conventionnels dans le département.

La délibération suivante a été votée à la majorité des présents ou représentés

n° 1 : Approbation du rapport d'activité 2013 de l'ÉPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux (Syndicat des Rivières)

Ce rapport d'activité présente le bilan des études, des travaux, des acquisitions ou des missions de ce syndicat en 2013. Une abstention : P. Colin

NB : Le compte rendu des délibérations du Conseil Municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.

Les travaux réalisés ou en cours à Bédoïn



De nombreux chantiers sont en cours ou se sont achevés en cette fin d'année 2014.

Le principal et le plus spectaculaire concerne **la reconstruction des remparts** dont les travaux ont débuté fin août après une phase indispensable d'études et de choix des entreprises.

Dans une première étape les lieux ont été sécurisés en faisant tomber tout ce qui était instable, en agrandissant la brèche en longueur et en profondeur, en évacuant la terre et les pierres, non sans avoir trié et entreposé en attente celles qui pourront être réutilisées pour la reconstruction.

Des fondations larges de quatre mètres ont été ensuite creusées et ferrillées, une semelle de béton coulée, ancrée bien au delà et en amont de la brèche. Le mur de soutènement en béton est réalisé, il sera rehaussé et appareillé afin de redonner aux remparts un aspect esthétique similaire à celui des parties existantes, tout en garantissant dans la durée la sécurité et la solidité de l'ensemble. Il ne s'agit donc pas d'une simple restauration mais d'une reconstruction avec des techniques nouvelles.

Notons que des fissures ont été récemment décelées sur la partie communale (jusqu'à la tour) restée intacte. Une étude est en cours pour envisager sa réfection dans la continuité du chantier actuel.

Les travaux sont réalisés sous la maîtrise d'œuvre du Cabinet Bernard Signoret de Mazan, par l'entreprise Roberty frères de Malaucène et la Société Lambert Construction. Gilles Jouvaud responsable des services techniques de la Commune en assure le suivi.

Précisons que le coût des travaux en cours a été inscrit au budget communal pour un montant de 500 000 € couvert par l'autofinancement communal et par les subventions attribuées ou en cours d'attribution du Conseil Général (151 000 €).



Calade, rue de la Rocaille

Les autres travaux, moins spectaculaires, mais aussi importants concernent :

- **Chemin d'Enclarette**, le renouvellement des branchements d'eau depuis la jonction sur la route de Malaucène, travaux financés par la S.D.E.I. et dont l'achèvement est prévu en janvier 2015 ;

- **Chemin de Beaumont du Ventoux**, le remplacement de la conduite d'eau, financée par la S.D.E.I. ; la création d'un réseau d'évacuation des eaux de pluie, la réfection complète du revêtement et le prolongement de l'éclairage public par quatre lampadaires sont financés par la Commune pour 101 000 €. Les travaux sont en cours d'achèvement en décembre ;

- **Chemin du Ménèque**, la création d'un réseau d'évacuation des eaux de pluies et l'enfouissement du réseau téléphonique, travaux qui ont débuté fin novembre pour une première phase et qui se poursuivront en 2015. Le coût global incluant la réfection des enrobés sur la totalité du chemin s'élèvera à 450 000 €

- **Enfin l'ACARE**, en exécution de la convention annuelle passée avec la commune, a réalisé des travaux de réhabilitation de chaussée dans le centre du village, rue de la Rocaille et place Boncompagnie (travaux terminés) et poursuit actuellement des travaux sur la traverse de l'église et la placette de la Berque.

Dominique ROUYER



Traverse de l'église

Projet de maison de santé pluri-professionnelle

Projet : L'équipe municipale travaille sur un projet de maison de santé pluri-professionnelle (MSP). M. le Maire a confié une pré-étude d'opportunité au cabinet ACTIS Innovation.

À ce stade où aucune décision définitive n'est prise, nous pensons néanmoins qu'une information à la population s'impose.

Qu'est-ce qu'une MSP ?

Définition : La MSP est une structure pluri-professionnelle dotée de la personnalité morale, constituée entre des professionnels médicaux, des auxiliaires médicaux ou des pharmaciens. Ensemble, ils assurent des activités de soins sans hébergement, participent à des actions de santé publique, de prévention, d'éducation pour la santé... dans le cadre du projet de santé qu'ils élaborent conformément au code de la santé publique et au schéma régional d'organisation sanitaire.

Concrètement : Il s'agit de construire sur le territoire de la commune, un bâtiment permettant d'installer une équipe pluridisciplinaire (médecins, dentiste, infirmiers, ostéopathe, podologue...). Dans le cadre d'un territoire de santé de la superficie du canton et de CAROMB, cette équipe offrirait un lieu de prise en charge la plus globale possible, qui contribuerait à assurer l'accès aux soins de la population.

Pourquoi une MSP ?

Les faits : En 2005, trois médecins exerçaient leur activité à BÉDOIN. L'un d'entre eux a pris sa retraite et n'a pas été remplacé. Un second a souhaité donner un tournant à sa carrière et a quitté le village en septembre 2014. Depuis lors, nous constatons que ce départ n'est pas comblé par le jeu de la libre initiative privée. Ainsi, le troisième se retrouverait-il seul pour faire face à l'attente de nos concitoyens, seul et avec un projet de retraite en 2015 ou 2016 !

Désert médical : Le danger qui nous guette est donc de nous retrouver sans médecin. De nombreux territoires ruraux sont déjà dans cette situation... On parle alors de déserts médicaux !

Recherche active : Naturellement, nous n'acceptons pas une telle évolution qui irait à l'encontre du souhait de la majorité d'entre nous de se faire soigner à BÉDOIN. A l'initiative de M. le Maire, nous avons décidé de rechercher activement un ou deux médecins généralistes au moyen d'annonces passées dans les quotidiens, revues et sites web dédiés aux médecins. Ces annonces commencent à donner des résultats. Le docteur BOISSON prend toute sa part dans cette recherche et qu'il nous soit permis ici de le remercier vivement pour son dévouement.

Attentes des médecins : Les contacts que nous avons depuis septembre vont tous dans le même sens ; ils montrent que les médecins sont attentifs aux conditions d'exercice de leur métier et notamment à la coordination, au partage des contraintes et à la mutualisation des coûts.

Le projet de MSP procède ainsi de l'enchaînement de ces constats.

Quelle implantation ?

Opportunité : En l'état, nous pensons associer la MSP à la future maison de retraite, les deux ensembles demeurant parfaitement indépendants... Cette idée a du sens car outre une grande complémentarité au plan du fonctionnement, cette solution permet d'envisager de substantielles économies d'échelle.

Quel calendrier ?

Agence Régionale de Santé : Un dossier a été constitué puis déposé à l'Agence Régionale de Santé qui dépend du Ministère de la Santé. L'accord du ministère est indispensable pour labelliser notre MSP. Or seule la labellisation permet d'obtenir des subventions, (sans subvention il ne peut y avoir de réalisation). En attendant, nous nous coordonnons avec les futurs occupants de la MSP ainsi qu'avec la maîtrise d'ouvrage de la maison de retraite. Ainsi nous ne retarderons pas le projet lorsque, comme nous l'espérons, le feu vert nous sera donné.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancement de ce projet.

Denis FORT

L'achat du Moustier

Comme nous vous en informions dans le Passadou de septembre dernier, la Municipalité a poursuivi le projet d'acquisition du Moustier.

C'est maintenant chose faite, le Conseil Régional nous ayant confirmé l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 000 € pour cette acquisition, liée à l'engagement de la commune de louer le bâtiment au Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux (S.M.A.E.M.V.).

La clause suspensive incluse dans le compromis de vente étant de ce fait résolue, l'acte de vente définitif a été signé le 11 décembre. La commune est ainsi devenue la légitime propriétaire de ce site emblématique de notre territoire.

Rappelons que le coût de cette acquisition s'élève à 770 000 € frais notariaux inclus, financé par la subvention du Conseil Régional, le solde étant assuré par un emprunt dont les annuités de remboursement seront couvertes par le loyer annuel versé par le Syndicat Mixte.

Après réalisation des travaux d'aménagement des locaux pour les adapter à leur nouvelle destination, travaux pour lesquels des subventions sont en cours d'instruction, le Syndicat envisage de s'installer dans ces nouveaux locaux début 2016.

Pierre COLIN

Les logements locatifs sociaux à Bédoin



La réhabilitation des deux logements de la Poste de Bédoin (un T2 et un T3) et de deux logements dans l'ancien presbytère de Sainte Colombe (un T3 et un T5) s'achève. Ces logements réhabilités par la société Vilogia-Grand Delta Habitat (ex Vaucluse Logement) seront prochainement réceptionnés.

De même la construction par le même bailleur social, de vingt logements locatifs sur le terrain de la Carita a débuté en septembre pour un achèvement prévu fin 2015. Cette opération porte sur dix pavillons d'un étage comportant chacun deux logements indépendants, l'un au rez-de-chaussée avec jardin, l'autre à l'étage avec terrasse.

L'attribution de ces logements aux familles remplissant les conditions de ressources définies par la Loi est décidée par une commission d'attribution où siègent les représentants du bailleur, le Maire et les représentants de l'État et du Département. Les décisions sont prises en fonction de la situation familiale des demandeurs, de leur domicile actuel

et des quotas auxquels chacune des parties prenantes peut prétendre. La Commune demandera toujours que les personnes demeurant déjà à Bédoin, ou y travaillant soient reconnues comme prioritaires, ce qui est déjà acquis pour les quatre logements terminés attribués à des familles implantées localement.

Pierre COLIN

Amélioration de l'habitat

Soucieuse d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, la Commune de BÉDOIN a décidé de continuer «**l'Opération Façades**».

Les élus ont souhaité poursuivre la politique de revitalisation du centre ancien du village et des hameaux « Ste Colombe » et les « Baux », en encourageant la restauration des façades dans un périmètre défini.

A cette fin des subventions sont attribuées par la Mairie avec le concours du Conseil Régional aux propriétaires souhaitant entreprendre des travaux de ravalement sur des façades visibles depuis la voie publique.

Ces subventions sont fixées à 30 % du montant T.T.C. des travaux ; elles sont plafonnées à 2 287 €. L'opération est suivie par l'association Habitat & Développement de Vaucluse (HD 84).

Par ailleurs, HD 84 vous informe qu'elle instruit également les demandes d'aide aux propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs souhaitant réhabiliter leurs logements, améliorer leurs performances énergétiques ou d'accessibilité.

Dans le cadre de l'opération « amélioration de l'habitat » (O.P.A.H) pilotée par la CoVe, ces travaux sont susceptibles de bénéficier de subventions, sous réserve, en particulier, de conditions de ressources pour les propriétaires occupants et de la signature d'une convention pour les propriétaires bailleurs.

Pour tous ces projets, les propriétaires intéressés doivent avant tout début de travaux se mettre en rapport avec HD 84. Mme Joëlle ABELA reçoit le 2ème mardi de chaque mois de 9h à 12h en Mairie de Bédoin, ou tous les jeudis en téléphonant au 04 90 23 12 12.

Le service Urbanisme et l'Association Habitat et Développement

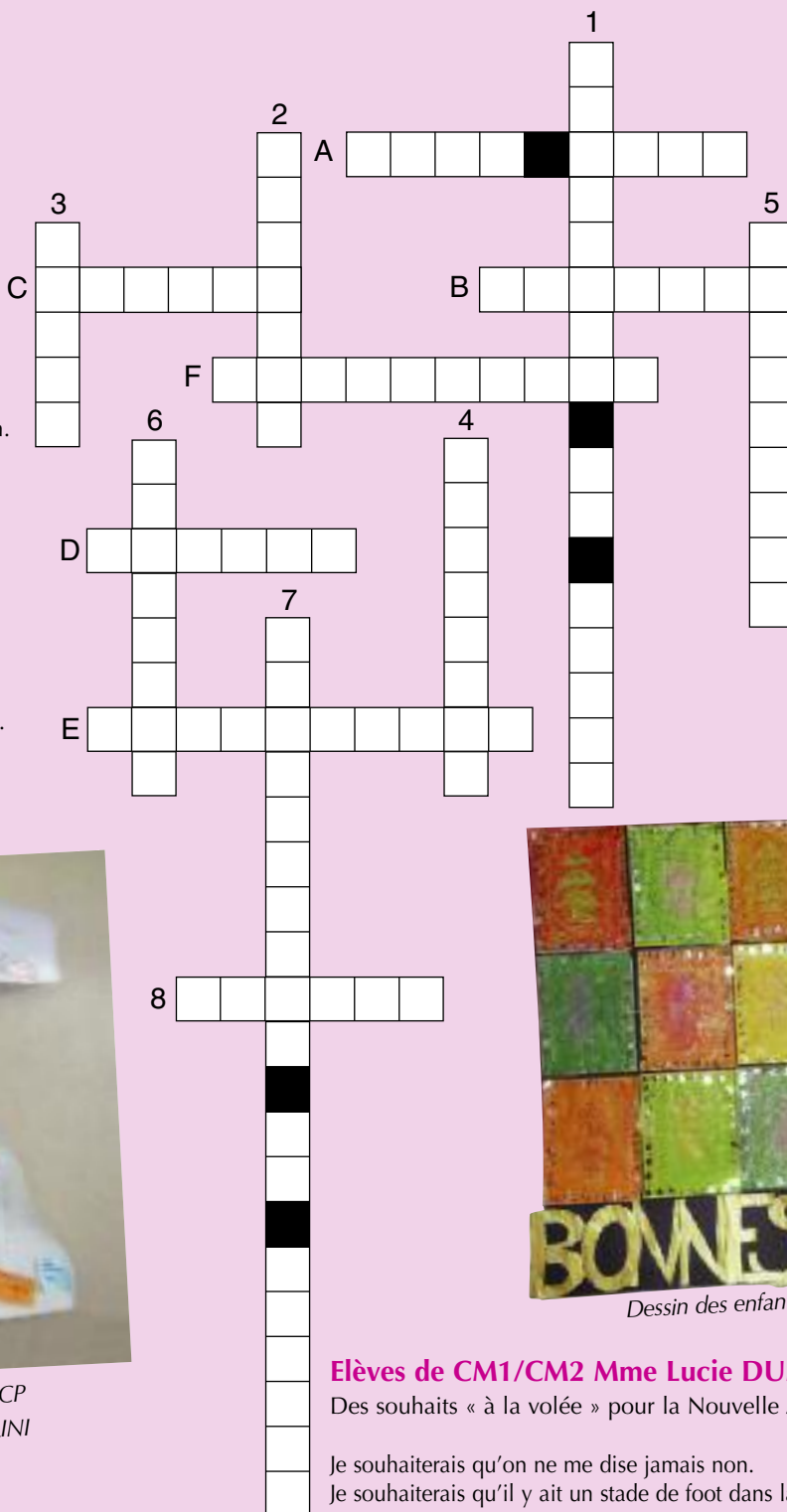
Margaux - Marie
Roméo - Emilie

Verticalement

- 1- Je m'amuse à en faire dans la neige.
- 2- Le soir du 24 ou le matin du 25 décembre on les ouvre.
- 3- Noël est sa naissance.
- 4- Là où le père Noël arrive.
- 5- La veille de Noël.
- 6- Plusieurs petits carrés marron, très bon.
- 7- Chaque jour du 1^{er} au 24 décembre on en ouvre une.
- 8- On la décore avec de la mousse.

Horizontalement

- A- Je le vois dans mes rêves.
- B- On mange avec elle le 24 ou le 25 décembre.
- C- On la met en haut du sapin
- D- Il est blanc ou noir avec des amandes.
- E- Petites gourmandises explosives.
- F- Décorations de Noël.



Le sapin de Noël classe de CP
de Mme Samuelle BARTOLINI



Dessin des enfants de l'École Maternelle

Élèves de CM1/CM2 Mme Lucie DUMAY

Des souhaits « à la volée » pour la Nouvelle Année

- Je souhaiterais qu'on ne me dise jamais non.
- Je souhaiterais qu'il y ait un stade de foot dans la cour.
- Je souhaiterais que tout le monde soit ami.
- Je souhaiterais qu'il n'y ait plus de gens qui dorment dans la rue.
- Je souhaiterais qu'il y ait tous mes amis dans ma classe.
- Je souhaiterais toujours avoir des idées.
- J'aimerais qu'il n'y ait pas école le mercredi.
- J'aimerais que la paix reste toujours.
- Je rêverais que tout le monde soit heureux et que tout le monde sourie.
- J'aimerais qu'il y ait moins de voleurs.
- J'aimerais qu'il y ait un collège et un lycée à Bédoin.
- Si je pouvais j'arrêteraies toutes les guerres.
- Je souhaiterais que tout le monde se respecte.
- J'aimerais que les maitres et les maitresses ne donnent jamais de devoirs.
- J'aimerais qu'il y ait égalité entre les hommes et les femmes dans le monde.
- Je souhaiterais que tout le monde soit là pour mon anniversaire.
- J'aimerais qu'il y ait moins de pollution.
- Si je pouvais je grandirais plus vite.
- Je souhaiterais qu'on ne pleure jamais.



Classe de CE1/CE2 Mme Véronique KIRKYACHARIAN

CHARADES (Travail collectif)

1° Charade :

Mon premier est un de mes parents.
 Mon second, c'est un anglais qui refuse.
 Mon troisième, les oiseaux en ont besoin.
 Mon tout, nous l'attendons très fort !

2° Charade :

Mon premier est une plante qu'on met sur la porte pour décorer.
 Mon second, on le fait une deuxième fois.
 Mon troisième, c'est le contraire de rapide.
 Mon quatrième, c'est le premier nombre pair.
 Mon tout serpente mais ne mord pas.

3° Charade :

Mon premier est un poisson plat.
 Mon second, c'était hier.
 Mon troisième est la dernière syllabe d'un empereur célèbre.
 Mon tout va se fêter bientôt, et deux fois même !!

4° Charade :

Mon premier est le contraire de froid.
 Mon second permet de passer d'une vallée à l'autre.
 Mon troisième est un cri de surprise.
 Mon tout est délicieux, qu'il soit noir, marron ou blanc.

Solutions des charades p.16



Dessin des enfants de l'École Maternelle



Le Ventout, dessin des enfants de l'École Maternelle

Horizontalement

- 1- Sphères accrochées au sapin.
- 2- Il te donne des chocolats du 1 au 24 décembre.
- 3- Ils aident le père Noël à la distribution des cadeaux.
- 4- On en mange à Noël.
- 5- Le père Noël passe dedans pour aller mettre les cadeaux au pied du sapin.
- 6- On y met les petits cadeaux.
- 7- Il y a des pétards à l'intérieur.
- 8- On y met des santons.
- 9- Elle est en haut du sapin.
- 10- Ce sont des petites statues.

Verticalement

- A- Les enfants le font dehors.
- B- Le jour avant Noël.
- C- On les entoure autour du sapin.
- D- Il apporte les cadeaux.
- E- Le père Noël s'en sert pour voyager.
- F- On le coupe dans les bois.
- G- Elle tombe du ciel et elle est blanche.
- H- On la mange en dessert à Noël.
- I- Pour rendre festifs la maison et le sapin à l'occasion de Noël.
- J- On la farcit.

Baptiste - Maé
Aurélien - Manon Co.



C'est avec plaisir que j'ai pu rencontrer quelques pensionnaires de la maison de retraite de Bédoin, afin de recueillir leurs souvenirs des Noëls de leur enfance.

L'époque n'était pas à la fête, raconte **Simone**. Il y avait des restrictions et on se contentait le plus souvent d'une belle orange ; une fois elle a eu un baigneur qu'elle a considéré comme son bébé et elle adorait l'habiller. Les cadeaux étaient rares et souvent les enfants prenaient une boîte d'un kg de sucre qu'ils tiraient dans toute la maison avec une ficelle !

Pour **Andrée**, les enfants ne demandaient rien, les parents décidaient. Les siens travaillaient ce soir là donc



elle était triste car elle se retrouvait seule, mais elle était fascinée par la crèche toujours très belle.

Marcelle vivait à la ferme. Pour elle les repas de Noël étaient alors, appelés « maigres », pas de viande mais de la morue et surtout pas de gaspillage ! Sur la table il y avait toujours une assiette en plus pour le « trimard » qui passait avec son baluchon. Une fois son repas pris, on lui demandait de vider ses poches car il pouvait dormir dans la grange à foin, à condition d'avoir les poches vides pour éviter tout risque d'incendie en allumant une cigarette par exemple !

Gilberte, Marcelle F. et Yvette adorent jouer au triominos. Elles pensent qu'aujourd'hui Noël est trop « riche de tout » ; les enfants ne font plus la différence entre un cadeau à 5 € et un autre à 50 €, ils ne savent plus la vraie valeur des choses. Elles se rappellent surtout le repas familial, la messe de minuit et la crèche. « En revenant de la messe de minuit il y avait un bol de chocolat chaud pour se réchauffer, et hop on allait se coucher ! et... le lendemain, une belle orange et quelques sucreries comme la sucette ou le sucre d'orge et nous étions contentes ».

Elles se souviennent des repas de Noël : sur la table trois nappes, une pour le Père, une pour le Fils et une pour le Saint Esprit ; en entrée, par exemple, la chicorée frisée avec anchoïade et céleri était suivie du plat principal, la carde avec la morue dessalée, puis du fromage et des treize desserts.

Le feu de cheminée scintillait et on l'arrosait avec du vin nouveau en commençant par le plus âgé jusqu'au plus jeune. On admirait la crèche... Telle était la recette d'un joyeux Noël d'Antan dans la simplicité et la chaleur familiale !

Chantal DUCEP

LA VIE À BÉDOIN

Retour sur les vendanges 2014

Tout le monde l'aura remarqué, cette année les pieds de vigne de raisin de table et de cuve étaient lourdement chargés : les récoltes ont été abondantes avec des quantités supérieures de plus de 30 % à celles de l'année dernière.

Pour cette année 2014 atypique, la Cave coopérative des Vignerons du Mont-Ventoux à Bédoin annonce une production de 40 000 hectolitres d'AOC Ventoux (contre 30 000 l'année dernière) de bonne qualité et titrant 14° d'alcool environ, ce malgré une météo exceptionnellement capricieuse.

Grâce à un travail de partenariat entre la direction de la cave et ses coopérateurs, le cahier des charges est respecté et l'objectif qualité atteint ; sans oublier le choix fait de vendanges retardées pour avoir des baies à bonne maturité. Plus longues et plus importantes que d'habitude, elles ont duré un mois entier, du 17 septembre au 18 octobre. Les viticulteurs de Bédoin ont donc fourni un gros travail et fait preuve de patience pour rentrer leurs récoltes.

Les coopérateurs des Vignerons du Mont-Ventoux, au nombre de 110, exploitent une superficie totale de 1000 hectares de vignes dont 750 dédiés à l'AOC Ventoux. Les vins blancs de cépage viognier et chardonnay (production

d'environ 2000 hectolitres) font l'objet d'une appellation IGP Méditerranée (indication géographique protégée).

Vins de pays et de table sont aussi mis sur le marché, en petite quantité. Il est à noter également que quelques coopérateurs ont fait le choix de l'agriculture biologique (environ 100 hectares travaillés en bio).

La production des vins se répartit à peu près comme suit :

- Vins rosés (grenache, clairette) : 50 %
- Vins blancs (bourboulenc, viognier, chardonnay) : 8 %
- Vins rouges (grenache, carignan, syrah) : 42 %

Coopérateurs ou indépendants, les vignerons de Bédoin ont un métier de passion, très spécifique, exercé sur des terres à forte typicité environnementale ; un travail qui s'élabore jour après jour avec pour objectif une juste valorisation de leur raisin et une production qui doit tendre vers l'excellence.

Le terroir travaillé par les vignerons de Bédoin est celui du Mont-Ventoux, caractère immémorial du paysage et présence tutélaire, qui donne son image à l'AOC VENTOUX, appellation exclusive du Vaucluse, bien représentée par les vignobles du Comtat Venaissin.

Mise en place à la Mairie de Bédoin du Comité Technique (C.T.) et du Comité Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T.)

Les effectifs de la collectivité étant désormais supérieurs à cinquante agents permanents, la Mairie doit mettre en place un **Comité Technique**, instance de concertation chargée de donner un avis sur les questions et les projets concernant l'organisation et le fonctionnement des services. La Municipalité a décidé, en conformité avec la loi, que ce Comité serait constitué sur une base paritaire et comporterait :

- pour les représentants du personnel cinq agents titulaires et autant de suppléants, désignés par vote ou par tirage au sort en cas d'absence de liste, pour un mandat de quatre ans ;
- pour les représentants de la Municipalité cinq titulaires et autant de suppléants désignés parmi les élus, pour un mandat de six ans ;

Les désignations des représentants du personnel ont eu lieu par tirage au sort le 4 décembre.

La composition du Comité Technique est la suivante :

Représentants de la collectivité :

Titulaires : Luc REYNARD Maire, Pierre COLIN Maire-Adjoint, Béatrice ROUX et Colette LECLERCQ Adjointes au maire, Patrick CAMPON Conseiller municipal,

Suppléants : Jean-Marc PETIT et Nathalie REYNARD Adjointes au maire, Janine TRÉVILY, Denis FORT et Michel DELL'INNOCENTI Conseillers municipaux.

Représentants du personnel :

Titulaires : Thierry JACQUEMIN, Gilles JOUVAUD, Nadine LECOCQ, Magali RAVEL, Myriam GRAVIER,

Suppléants : Jean-Paul PINOUT, Isabelle TRIBOULET, Amélie VIAL, Sylviane BÉNÉZECH, Marie-Françoise ÉMANUELLI

Le **Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (C.H.S.C.T)** dont le rôle spécifique est de contribuer à la protection de la santé physique et mentale ainsi qu'à la protection et à la sécurité des agents dans leur travail, est constitué des mêmes personnes que le Comité Technique.

Mise à jour des listes électorales et date des élections cantonales

Les inscriptions sur les listes électorales sont prises à la mairie, service des élections, jusqu'au mercredi 31 décembre à 12 heures, heure de fermeture de la mairie.

Munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile et si possible de votre ancienne carte d'électeur. Si vous avez déménagé, signalez-nous votre adresse complète pour que la carte d'électeur vous parvienne à temps.

Notez également les dates des prochaines élections cantonales les dimanches 22 et 29 mars.

Le service des élections

Bédoin fête Noël, Marché de Noël et Animations

Organisés par la Mairie, des bénévoles et diverses associations

Le vendredi 19 décembre à 17h place des écoles : « show du Père Noël » pour les enfants,

Le samedi 20 décembre à partir de 10h marché de Noël, nombreux stands, ateliers, promenades en calèche et à 15h30 spectacle pour les enfants.

À 21h spectacle et chants de Noël, suivi des 13 desserts provençaux.



Des artisans bédouinains mis à l'honneur

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Vaucluse a décerné le titre « Artisan en son Métier » à quatre de nos artisans :

- Pierre OLIVIERI – OLIVIERI JARDINS
- Fabrice PINEL – BOUCHERIE CHARCUTERIE
- Philippe RODRIGUEZ – RODRIGUEZ PHILIPPE TERRASSEMENTS
- Hugues WIRTZ – WINO SERVICES – NETTOYAGE DE LOCAUX

Madame Michèle Massendès et Monsieur Jean-Louis Ribas, conseillers municipaux, représentaient la commune à la cérémonie qui s'est tenue le 1er décembre à l'Isle-sur-la-Sorgue pour la remise des titres.

Félicitations à ces artisans qui ont choisi l'excellence dans l'exercice de leur métier.

La CoVe nous communique

En raison des fêtes, les tournées de collecte des déchets (conteneurs jaunes) des jeudis 25 décembre et 1er janvier sont supprimées et reportées aux samedis 27 décembre et 3 janvier 2015.



Nomination du capitaine Stéphane Rabaglia

C'est avec plaisir que la commune de Bédoin a appris la nomination du Capitaine Stéphane Rabaglia chef du centre de secours de Bédoin au poste de vice-président de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de Vaucluse.

Ce comité exécutif représente les 2 000 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires du département. Stéphane Rabaglia participera également au niveau régional à plusieurs commissions fonctionnelles et spécialisées.

Fête de la Sainte Barbe

La traditionnelle fête de la Sainte Barbe a revêtu ce 13 décembre une ampleur particulière pour le Corps des sapeurs pompiers volontaires de Bédoin. Le capitaine Stéphane Rabaglia accueillait en effet dans le nouveau Centre de secours de Bédoin le Colonel Noisette, Directeur Départemental du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Vaucluse et son État major, en présence de Messieurs Raspail conseiller général, Luc Reynard maire de Bédoin, des maires des communes de Flassan, Crillon-Le-Brave et Saint Pierre de Vassols et de nombreux élus municipaux. Ce fut l'occasion de rendre hommage au dévouement de tous ces volontaires au service de nos populations, de mieux connaître leurs missions et leur travail et de fêter dans une ambiance chaleureuse et familiale les promotions, nominations et distinctions qui leur ont été attribuées. Un vin d'honneur a clôturé cette belle manifestation.



Pierre COLIN

Communiqués du Centre de Secours de Bédoin

Les détecteurs de fumée dans les logements

Le détecteur de fumée est un élément de sécurité qui répond à deux objectifs : détecter les fumées dès qu'elles sont émises et émettre immédiatement un signal sonore suffisamment puissant pour réveiller une personne qui dort.

En France, obligation est faite de s'équiper d'au moins un détecteur et avertisseur autonome de fumée (DAAF) avant le 8 mars 2015 (loi N° 201-238 du 09/03/2010 et décret d'application du 10/01/2011), ce dans tous les logements.

Il est recommandé d'installer au moins un détecteur à chaque niveau du logement et par tranche de 70 m².

Les détenteurs doivent obligatoirement répondre à la norme EN 14604, en vigueur en Europe, attestée par la présence du sigle CE accompagné d'un numéro identifiant l'organisme indépendant qui a vérifié le produit. Il est recommandé de choisir un DAAF certifié NF.

-> **À noter :** vous pouvez commander vos DAAF au Centre de Secours de Bédoin jusqu'au 31 janvier 2015 au prix unitaire de 15 € pour chaque détecteur vendu, 2 € seront reversés à l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers.

Le centre de secours de Bédoin lance une campagne de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires

Homme ou femme, vous avez envie de rendre service, de prendre des responsabilités, de développer des compétences aux horizons variés, d'aller à la rencontre des autres, etc.

Quels que soient leur niveau d'étude et leur profession, les sapeurs-pompiers volontaires commencent tous à un niveau égal. La diversité des missions permet à chacun de découvrir des possibilités d'évolutions : formation, spécialisation, management des hommes, etc. Des liens forts unissent les volontaires pour constituer un groupe solidaire aussi bien dans les opérations que dans les moments de convivialité partagés le plus souvent avec les conjoints et les enfants.

Pour tout renseignement, contactez le chef du centre des sapeurs-pompiers de Bédoin : Capitaine Stéphane Rabaglia au 07 87 94 08 73.

Nettoyage du Ventoux

Le 27 septembre dernier a eu lieu la traditionnelle opération nettoyage du Mont Ventoux, organisée conjointement par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Mont Ventoux, l'O.N.F., la commune de Bédoin et l'association « Fan de Lune ».

Les 260 bénévoles qui y ont participé ont « récolté » une quinzaine de mètres cubes de déchets en tout genre sur 500 hectares de forêt et 28 kilomètres de route ! Un peu moins que l'an dernier, mais il y a encore beaucoup à faire pour apprendre à tous ceux qui parcourent le Ventoux à respecter l'environnement...

Merci à tous les bénévoles !

Pierre COLIN

In memoriam : Frédéric Rolland

C'est avec une profonde émotion que les habitants de Bédoin ont appris le 18 novembre dernier le décès brutal de Frédéric lors d'un tragique accident de chasse.

Frédéric Rolland travaillait à la mairie depuis 1999 comme agent d'entretien puis comme agent de sécurité de la voie publique. Il était également régisseur du marché hebdomadaire et gérait les réservations et l'occupation du Centre Culturel et des salles municipales. Il était apprécié de tous dans l'exercice de ses fonctions. Sa disparition laisse un grand vide et il restera longtemps vivant dans nos mémoires pour ses qualités humaines.

La population de Bédoin l'a accompagné dans le recueillement lors de ses obsèques à l'église et au cimetière de Bédoin le 22 novembre. Le lundi 24, le marché a été supprimé pour permettre à tous de lui rendre hommage lors d'un défilé silencieux dans le centre du village, à l'issue duquel M. Le Maire devait exprimer au nom de tous son émotion. La rédaction du Passadou et tout le personnel municipal s'associent à cet hommage.



Pierre COLIN

De nouveaux services numériques à la bibliothèque municipale

Poursuivant les efforts pour offrir des services de qualité, la bibliothèque municipale met à la disposition des Bédouinains des liseuses et tablettes numériques. Le prêt de ces matériels avec leurs bornes électroniques, est accessible à tout abonné adulte de la bibliothèque, sur place pour quelques heures, ou à domicile (contre le dépôt d'un chèque de caution) pour une durée de 3 semaines. Venez en parler avec les bibliothécaires municipales qui vous en expliqueront le fonctionnement !

Votre bibliothèque vous propose également d'accéder gratuitement à des ressources numériques : films, autoformation (cours de langue, cours de bureautique, soutien scolaire du CP au Bac, tutoriels de toutes sortes, développement personnel...) et jeux éducatifs sont à votre disposition d'un simple clic !



La bibliothèque de Bédoin a été choisie comme 18 autres par le Conseil Général comme pilote de l'expérience « Vivre connectés ». Vous pouvez vous connecter sur <http://bdp.vaucluse.fr/>, cliquez sur « Vivre connectés », et ces contenus sont directement accessibles de chez vous. Vous devrez cependant venir vous inscrire (gratuitement) à la bibliothèque sous 15 jours pour continuer à en bénéficier.

Les livres sur support papier gardent bien sûr toute leur place à la bibliothèque : vous y retrouverez la plupart des titres-phares de la rentrée littéraire ainsi que les prix de cet automne. Près de 500 nouveaux ouvrages font leur entrée sur les rayonnages chaque année.

Enfin prenez-note des événements littéraires et culturels du premier trimestre 2015 :

- « **L'heure du conte** » : Ces séances enchantent toujours petits et grands grâce au talent des conteurs bénévoles de la bibliothèque. Rendez-vous les mercredis 14 janvier, 11 février, 11 mars et 8 avril, à 17 h, salle du Conte lu. À partir de 4 ans. Entrée libre

- **Spectacle « Les combats de l'ombre »** par la Cie KTA. Samedi 7 mars à 20h30, auditorium du centre culturel. Proposé dans le cadre de la journée de la femme et du programme d'animations du réseau des bibliothèques des villages de la CoVe « Mots & merveilles ».

Rappel du fonctionnement de la bibliothèque :

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place sont libres. L'inscription, gratuite pour les Bédouinains, est nécessaire pour emprunter les livres à domicile.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 15 h/18 h - Mercredi 10 h/12 h – 15 h/18 h - Jeudi et Vendredi 16 h/18 h - Samedi 10 h/12 h

Tél : 04 90 65 69 72 - Courriel : bibliotheque@bedoin.fr

Horaires d'ouverture des crèches

Église de Sainte Colombe :

à partir du 13 décembre tous les samedis de 10h à 12h

Église Saint Pierre de Bédoin :

du 22 décembre au 4 janvier inclus de 15 h à 17 h



Crèche de Sainte Colombe

Le tennis : un sport pour tous !

Le tennis, deuxième sport en France selon le nombre de licenciés, est praticable dès le plus jeune âge (5/6 ans) jusqu'à un âge avancé à condition de prendre des garanties médicales préalables (certificat médical obligatoire).

L'attrait du tennis est également psychologique : plaisir du bon geste, du jeu, de la compétition, des matchs en double, de la convivialité au sein du club.

Le tennis club de Bédoin et son école de tennis vous proposent :

- **Le mini-tennis** pour les enfants de 5-6 ans, approche éducative, ludique et dynamique des activités sportives et du tennis en jouant sur un demi-terrain avec des balles souples.
- **L'initiation** pour les enfants de 7-8 ans, un enseignement pour apprendre à jouer un match sur un terrain normal avec des balles intermédiaires et acquérir de bonnes bases techniques et tactiques.
- **Le perfectionnement** pour les enfants de 8-10 ans, enseignement pour apprendre à jouer un match dans des conditions réelles avec un renforcement technique et tactique.
- **La compétition**, proposée aux jeunes les plus motivés par ce sport.

Tarifs du Tennis Club Bédoin :

- 125 € à l'année pour une heure de cours par semaine (licence comprise)
- 210 € à l'année pour deux heures de cours par semaine (licence comprise)

Contacts: philippe.dupuis10@wanadoo.fr, entraîneur du club

Jean-Charles Gaudin, président du club : 06/25/03/21/97

L'équipe du TCB sera heureuse de vous accueillir dans ses nouveaux locaux municipaux et de partager avec vous le plaisir du jeu !

L'atelier la Re-Création

Présente sur le village de Bédoin 306, rue des Époux Tramier, notre association vous propose des ateliers :

- Autour du fil, de l'aiguille, de créations textiles, de couture, main et machine par Marlène (Tél. 06 72 77 62 38)
- Initiation au crochet et au tricot tous les 15 jours, le mercredi à 14h par Maryvonne Millet (Tél. 04 90 65 95 94 ou 06 32 69 84 87)
- Partage autour de la lecture un jeudi par mois de 18h à 20h par Arlène (Tél. 06 70 03 40 26)

D'autres ateliers pourront être mis en place avec des matières différentes (papier, métal).

Pour le partage de ces ateliers, en petits groupes, selon les disponibilités des participants, contacter Marlène (Tél. 06 72 77 62 38) ou Marie-Pierre (Tél. 06 08 41 45 96).

La Présidente et son bureau sont à votre disposition pour tout renseignement.



Le don du sang

Notez les dates des prochaines collectes

- mardi 13 janvier 2015

- mardi 28 avril 2015

À la salle de l'Oustau d'Anaïs de 15h30 à 19h30

Venez nombreux donner votre sang ! Vous contribuerez ainsi à sauver des vies.... et peut-être un jour la vôtre.

La Boule du Ventoux

La boule de Ventoux vous présente la liste des membres du bureau de l'association :

Guy Mary : Président, Michèle Massendès, Jacques Pomian, Gérard Capoulade, Cédric Schifano, Pierre Coulomb, Irène Squartini, Joffrey Coulomb, Timothée Christel.



Les enfants des écoles en Temps d'Activités Périscolaires

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (M.J.C.)

L'hiver s'avance et si vous voulez occuper vos soirées et profiter de nos activités au sein de notre dynamique association, nos sympathiques animateurs et professeurs seront heureux de vous accueillir dans leurs cours.

Il n'est pas trop tard pour découvrir nos activités, jeunes ou moins jeunes, sportifs ou personnes plus intéressées par les loisirs créatifs. Vous pouvez encore vous inscrire pour l'année 2015. Les tarifs seront fixés au prorata du nombre de cours restant de janvier à juin 2015. Pour tout renseignement, consultez notre site : mjcbedoain.org et adressez-vous à Véronique au secrétariat au 04 90 65 95 66.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le vendredi 14 octobre 2014. Après lecture du rapport moral par le Président et du rapport financier par la trésorière, chacun a pu apprécier les bons résultats de l'exercice 2013-2014 : 30 activités répartis sur 60 cours par semaine, 450 adhérents et une gestion financière saine.

Le Conseil d'Administration s'est réuni pour élire le bureau ainsi composé : Président, Rolland Bonnaventure ; Vice présidente, Valérie Eysseric-Dauberte ; Trésorière, Corinne Podevin ; Trésorière adjointe, Valérie Buisson ; Secrétaire : Marie Josée Bianchi, Secrétaire adjointe, Emanuelle Thoquenne.

Nous attirons particulièrement votre attention sur certaines activités :

- **Le Hatha Yoga**, pratique accessible à tous les âges qui permet de travailler le renforcement musculaire, la souplesse, le souffle et la concentration. Les cours se déroulent le mercredi de 20h05 à 21h20 au Centre culturel Renseignements auprès de Sylvie MICHEL au 06 14 29 48 47
- **Les cours de peinture (à l'huile et acrylique)**. Ces cours ouverts à tous débutants ou confirmés se déroulent le mardi matin de 9h à 12h. Ils vous permettent d'aborder les différentes techniques de peinture sur des sujets dirigés ou laissés à votre choix en profitant dans une ambiance conviviale des conseils et explications du professeur. Renseignements auprès de Véronique ALBERT 07 87 64 56 74 www.vero-albert.odexpo.com
- **La Gymnastique Rythmique et Sportive (G.R.S.)**. Un voyage est prévu pour permettre à nos gymnastes d'assister au Tournoi International de GRS qui aura lieu à Corbeil Essonnes en mai prochain, rassemblant 36 nations et permettre la désignation des gymnastes qui participeront aux prochains Jeux Olympiques. Pour le financement de ce déplacement, une tombola est organisée, dotée de nombreux prix dont les 1er sont constitués par des oeuvres de nos amis Lucette et Maurice Marqués. Le tirage aura lieu le **samedi 10 janvier à 15h** au Centre Culturel en même temps que des démonstrations de G.R.S. et de passage de degrés. Nous vous invitons à y participer nombreux. Signalons également que 3 de nos grandes gymnastes, Lisa Perez, Ariane Pascal Mousselard et Manon Pauleau sont en formation pour devenir animatrices et aider les plus jeunes. Merci à elles pour leur investissement.

Le dynamisme, l'efficacité d'une association, sa bonne santé résultent toujours de l'engagement de passionnés et de bénévoles. Vous êtes adhérents ou parents de jeunes inscrits à une activité, vous pouvez nous rejoindre pour participer à nos manifestations, soutenir une activité, vous inscrire dans une de nos commissions. Nous vous y invitons et nous vous accueillerons avec joie.



Espace Régional Internet Citoyen - Ecg de Bédoain
Espace Jeunes Municipal - Salle Multimédia - Tél : 04 90 41 72 78
Mél : eric.mjcbedoain@gmail.com - Site : <http://www.mjcbedoain.org>





NE JETEZ PLUS VOS CARTOUCHES

PAR UN GESTE SIMPLE, CONTRIBUEZ A LEUR RECYCLAGE

Des collecteurs de cartouches d'encre vides sont à votre disposition à l'Espace Jeunes Municipal et à la Mairie. Les enfants scolarisés à Bédoain peuvent amener directement leurs cartouches à l'école primaire. Les cartouches seront revendues à la société ECI-COLLECTE. Celles qui ne sont pas acceptées par le repreneur seront apportées à la déchetterie.

Les bénéfices réalisés seront reversés aux coopératives scolaires de Bédoain.



Vous êtes une entreprise, une administration, un particulier ...
Ne jetez pas votre vieil ordinateur.
Offrez lui une seconde vie !!!

LERIC ECG de Bédoain et l'Association Linux Ventoux se chargeront de le reconditionner et d'installer sur la machine un système fiable, performant et sécurisé GNU/Linux. Nous le proposerons ensuite gratuitement à des personnes de revenus modestes.









Etat Civil

BIENVENUES :

Meson FAUREné le 19.09.2014
 Victoria ARNAUD.....née le 25.09.2014
 Théa BLATIÈRE-BUSCAÏNO.....née le 29.09.2014
 Radhwan SLIMEN.....né le 22.10.2014
 Arthur GOUËLLOné le 24.10.2014
 Gabrielle PERRIERnée le 13.11.2014
 Lucile GAUTHIER.....née le 24.11.2014

FÉLICITATIONS :

Patrick LLORCA et Karine PLOTAle 27.09.2014
 Alexis MAILLARD et Gözde INCEle 18.10.2014
 Jean-François PELLISSIER et Annie DELL'INNOCENTIle 01.11.2014
 Jan LEMMENS et Frédéric DI NICOLA.....le 08.11.2014

CONDOLÉANCES :

Éric PARIOT (48 ans)le 17.09.2014
 Ida COUZU veuve BIEULES (88 ans)le 20.10.2014
 Jean-Marie CONSTANT (86 ans)le 29.10.2014
 Josette VENDRAN veuve TESTUD (80 ans)le 09.11.2014
 Frédéric ROLLAND (54 ans).....le 18.11.2014
 Michel CHATAIGNIER (80 ans)le 26.09.2014
 Bruno SCHENK (78 ans)le 11.10.2014
 Francis CARRIÉ (84 ans)le 16.10.2014
 Éliane GERBAUD veuve GHANEM (77 ans).....le 18.10.2014
 Raphaël MERABTÈNE (79 ans)le 08.11.2014
 Yves TRICHARD (75 ans)le 13.11.2014
 Lucien FREMUN (91 ans)le 09.12.2014

Calendrier des gardes des médecins

Dr BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA, CAUT-POITOUT
 à Mazan, Dr BOISSON à Bédoin,
 Dr LUNADIER à Mormoiron, Dr NADRA à Villes-sur-Auzon,
 Dr COSTE à Malemort.

Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

25-26 décembre	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67
27-28 décembre	Dr Irina TURTURICA	04.90.29.67.78
1 ^{er} -2 janvier	Dr Philippe BOISSON	04.90.65.92.12
3-4 janvier	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
10-11 janvier	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
17-18 janvier	Dr Raymond COSTE	04.90.69.77.68
24-25 janvier	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
31 janvier-1 ^{er} février	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
7-8 février	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
14-15 février	Dr Philippe BOISSON	04.90.65.92.12
21-22 février	Dr Irina TURTURICA	04.90.29.67.78
28 février-1 ^{er} mars	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67
7-8 mars	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
14-15 mars	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
21-22 mars	Dr Raymond COSTE	04.90.69.77.68
28-29 mars	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96

SAMU 15 – POMPIERS 18 – GENDARMERIE 17 ou numéro européen 112

Dimanches et jours fériés :

- URGENCE DENTAIRE - Téléphone : 04.90.31.43.43
- PHARMACIE DE GARDE - Téléphone : 3237

Remerciements

La rédaction du « Passadou » remercie tous les membres de la commission ainsi que les personnes ou associations qui, par des articles, des photos ou leur participation à la relecture des épreuves contribuent à la parution et à la qualité du journal municipal.

Le diablo-mots d'Anne

Horizontalement :

- Vous l'êtes sûrement et ceci vous semblera un jeu d'enfants.
- Présent de circonstance.
- Les ailes des moulins devaient y tourner sans relâche.
- ... comme l'air des montages.
- Fume dans la cafetière.
- Une palette pour Arthur.
- Pour eux, c'est toujours la saison du blanc.
- Si vous l'étiez, ceci ne serait pas pour vous.

Verticalement :

- Arrivé parmi nous. Capone pour ses potes.
- Au paradis, et sur le calendrier. Arrose l'Alsace.
- En excédent. Domine le chœur.
- Zieutait
- Une tâche d'officier d'état civil. Existente.
- Commun à la nectarine et à la clémentine. Elève officier de réserve.
- Il guide le crayon. Ouverture de séance.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Solutions des charades : 1. Père Noël 2. la guirlande 3. Le réveillon 4. le chocolat

Solutions du Diabolo-mots : 1. Instruits. 2. Étrenne. 3. Étoile. 4. Fur. 5. Jus. 6. Jus. 7. Luaoe. 8. Albinos. 9. Illétrés.
 B. Ne. Al. C. Ste. Ill. D. Trop. Jube. E. Reliquait. F. Unir. Sont. G. Ine. EOR. H. Te. Sé.